

Canada's plan involves the construction of a national repository for the long-term management of used nuclear fuel. Used nuclear fuel is a by-product from the generation of electricity in nuclear power plants. The plan also involves the development of a used fuel transportation system and construction of a centre of expertise that will be a hub for national and international collaboration. In implementing Canada's plan, an important decision is where to locate this national repository and centre of expertise.

Q. How will a site be selected?

A. The NWMO is leading a site selection process to identify an informed and willing host community for the national repository and centre of expertise required by Canada's plan. This site selection process was developed over a two-year period in dialogue with Canadians, and reflects their ideas, experience and best advice on what an open, transparent and fair process for making this decision would include. The process also builds upon the best knowledge and experience within Canada and internationally.

Q. When will a decision on a site be made?

A. The site selection process will require between seven and 10 years of study to identify a preferred site for Canada's plan. No decision will be made before these studies have been completed and the project has been the subject of formal regulatory review and environmental assessment.

Q. What are the goals of the site selection process?

A. The site selection process will ensure:

- » any community that is selected to host the facility is both informed about the project and willing to host it;
- » any site that is selected to host this facility will safely contain and isolate used nuclear fuel for a very long period of time in an appropriate geological formation, and that there is an acceptable way of transporting used fuel to the site;
- » surrounding communities affected by the project and the transportation of used fuel are involved in planning how the project will be implemented;
- » First Nations, Métis and Inuit potentially affected by the implementation of this project are involved in learning, assessment and planning of the project.

Q. What factors will be considered?

A. Any potential community and site will be assessed against a number of factors, both technical and social in nature. First and foremost, the preferred site will be one that can safely contain and isolate used nuclear fuel, protecting humans and the environment over the very long term. Secondly, locating the facility in the community must help foster the well-being, or quality of life, of the local community and region in which it is implemented. Through the site selection process, the community and site will be assessed in a series of steps, with each step designed to evaluate the site in greater detail than the step before. A community will proceed from one step to the next only if it chooses to do so and if the work to assess the suitability of the site supports it. Ultimately, a compelling demonstration of willingness will be required, involving residents of the community, in order to host this project.

Q. Are some communities being targeted?

A. No. Only communities that are interested in the project, and express this interest by contacting the NWMO, will be considered.

Q. Can communities leave the process at any time?

A. Yes. A community that enters the site selection process can leave the process at any time up until signing a formal agreement many years in the future.

Le plan canadien comprend la construction d'un dépôt national de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Le combustible nucléaire irradié est un résidu résultant de la production d'électricité par les centrales nucléaires. Le plan comprend également la mise au point d'un système de transport du combustible irradié et la construction d'un centre d'expertise qui deviendra un carrefour de collaboration nationale et internationale. Dans le cadre de la mise en œuvre du plan canadien, une décision importante concernera l'endroit où seront construits le dépôt national et le centre d'expertise.

Q. Comment choisira-t-on un site?

R. La SGDN est chargée de mettre en œuvre un processus de sélection d'un site servant à identifier une collectivité informée qui consentira à accueillir le dépôt national et le centre d'expertise essentiels au plan adopté par le Canada. Ce processus de sélection d'un site a été élaboré au cours de deux années de dialogue avec les Canadiens et reflète leurs idées, leur expérience et leurs conseils judicieux sur les éléments que devrait inclure un processus décisionnel ouvert, transparent et équitable. Ce processus s'appuie aussi sur les meilleures connaissances et l'expérience la plus probante au Canada et dans le monde.

Q. Quand prendra-t-on la décision sur un site?

R. Le processus de sélection d'un site nécessitera sept à 10 années au cours desquelles plusieurs études seront menées afin d'identifier un site de prédilection pour le plan canadien. Aucune décision ne sera prise avant que ces études aient été réalisées et que le projet ait été soumis à un examen réglementaire et à une évaluation environnementale en bonne et due forme.

Q. Quels sont les objectifs du processus de sélection d'un site?

R. Les objectifs du processus de sélection d'un site consistent à veiller à ce que :

- » toute collectivité qui accueillera l'installation le fasse en toute connaissance de cause et de manière volontaire;
- » le site choisi pour accueillir l'installation permette de confiner et d'isoler le combustible nucléaire irradié pour une très longue période au sein d'une formation géologique appropriée et qu'il y ait une méthode acceptable pour transporter le combustible irradié jusqu'au site;
- » les collectivités voisines touchées par le projet et le transport du combustible irradié participent à la planification de la mise en œuvre du projet;
- » les membres des Premières nations, les Métis et les Inuits potentiellement touchés par la mise en œuvre du projet soient renseignés sur le projet et qu'ils participent à son évaluation et à sa planification.

Q. Quels facteurs seront pris en compte?

R. Toute collectivité candidate et tout site potentiel seront évalués en fonction d'un certain nombre de facteurs, de nature tant technique que sociale. En premier lieu, le site choisi devra pouvoir confiner et isoler le combustible nucléaire irradié et ainsi protéger la population et l'environnement à très long terme. Deuxièmement, le projet doit favoriser le bien-être, ou la qualité de vie, de la collectivité locale et de la région au sein desquelles il est mis en œuvre. Dans le cadre du processus de sélection d'un site, la collectivité et le site seront évalués suivant une série d'étapes, chacune plus détaillée que la précédente. Les collectivités ne procéderont à une étape subséquente du processus que si elles le souhaitent et si les études réalisées pour évaluer leur aptitude sont favorables. Au bout du processus, la collectivité candidate privilégiée devra démontrer de façon convaincante que ses résidents consentent à accueillir le projet.

Q. A-t-on établi au préalable une liste de collectivités potentielles?

R. Non. Seules les collectivités qui sont intéressées par le projet et qui expriment cet intérêt en communiquant avec la SGDN sont considérées.

Q. Les collectivités peuvent-elles se retirer du processus en tout temps?

R. Oui. Toute collectivité participant au processus de sélection d'un site pourra se retirer en tout temps jusqu'au moment où elle aura signé un accord officiel, ce qui ne se fera que dans plusieurs années.

Jo-Ann Facella is the Director of Social Research and Dialogue at the Nuclear Waste Management Organization. She has worked for prominent public opinion firms (Gallup Canada and Goldfarb Consultants) and as Senior Advisor at Ontario Power Generation before joining the NWMO in 2002. Over the past 20 years, her work has focused on public involvement in policy making, and in particular, societal needs and expectations concerning the long-term management of used nuclear fuel. Ms. Facella has a master's degree in Political Science.



Jo-Ann Facella est directrice de la recherche sociale et du dialogue à la Société de gestion des déchets nucléaires. Elle a travaillé pour les sociétés renommées de recherche sur l'opinion publique (Gallup Canada et Goldfarb Consultants) ainsi qu'à titre de conseillère principale pour Ontario Power Generation avant de se joindre à l'équipe de la SGDN en 2002. Au cours des 20 dernières années, ses travaux ont porté sur la participation publique aux décisions politiques et, en particulier, sur les besoins et les attentes de la société concernant la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Mme Facella détient une maîtrise en sciences politiques.

"Ask the NWMO" is an advertising feature published regularly in this and other community newspapers to respond to readers' questions about Canada's plan for managing used nuclear fuel over the long term and its implementation. The Nuclear Waste Management Organization welcomes your questions. Please forward your questions to askthenwmo@nwmo.ca.

« Demandez-le à la SGDN » est un encadré publicitaire qui paraîtra régulièrement dans ce journal et dans d'autres journaux de la collectivité pour répondre aux questions que se posent les lecteurs sur le plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié et de sa mise en œuvre. La Société de gestion des déchets nucléaires attend vos questions. Veuillez envoyer vos questions à demandez@nwmo.ca.